

Baccalauréat en DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (B. SC.)

MAÎTRISER LES ENJEUX TERRITORIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES AINSI QUE DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET NOVATRICES

PROGRAMME

Ce baccalauréat vous permettra de connaître et de maîtriser les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres aux disciplines de base du développement durable du territoire. Cette formation interdisciplinaire vous permettra de naviguer à travers différents domaines tels que la sociologie, l'économie, l'environnement, les sciences politiques, le droit foncier, l'aménagement du territoire, la géographie, la foresterie et les sciences de l'agriculture. Vous en apprendrez davantage sur les institutions, les lois et les règlements qui encadrent le développement durable du territoire.

Vous aurez les compétences nécessaires pour prendre part à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de développement durable qui tiendront compte tout autant des aspects fondamentaux de l'aménagement du territoire que des besoins des communautés qui s'y trouvent.

Stages et formation pratique

Vous aurez la possibilité de réaliser un stage optionnel rémunéré et crédité qui vous permettra de vivre une expérience enrichissante en développement durable. De plus, vous suivrez six cours intégrateurs qui vous donneront l'occasion de mettre en application les différentes connaissances liées aux trois sphères du développement durable, soit l'environnement, l'économie et la sociologie. Par des projets et des mises en situation concrètes et pratiques, vous aurez l'occasion de réfléchir sur des enjeux actuels et sur la mise en œuvre de solutions innovantes.

VOTRE AVENIR

Arrimer les pratiques de l'aménagement du territoire aux principes environnementaux, économiques, sociaux et démocratiques du développement durable est l'un des défis auxquels le Québec tout comme l'ensemble de la planète sont confrontés. Des professionnels en mesure de relever ce défi sont donc de plus en plus recherchés dans plusieurs domaines et secteurs d'emploi. Vous pourrez œuvrer comme conseiller auprès d'administrations publiques ou d'entreprises privées qui sont engagées dans une démarche de développement durable liée au territoire.

Professions

- Agent, conseiller, chargé de projet ou coordonnateur en développement durable
- Officier en développement durable
- Professionnel de recherche en développement durable

Employeurs

- Milieux municipaux et gouvernementaux
- Firmes de consultants
- Organismes environnementaux
- Entreprises privées
- Milieux de la recherche
- Établissements d'enseignement

Poursuite des études aux cycles supérieurs

Ce baccalauréat mène à des études aux cycles supérieurs, notamment en géographie, en biogéosciences de l'environnement, en aménagement du territoire et développement régional, en responsabilité sociale et environnementale des organisations, en science politique et en sociologie.



90

CRÉDITS
À OBTENIR

A | H

SESSIONS
D'ADMISSION

Particularités et attraits

- cd** Certains cours à distance
- m** Programme multidisciplinaire
- axé DD** Programme axé sur le développement durable
- \$** Stages rénumérés

Aperçu des cours

- Réflexion sur les enjeux actuels du développement durable
- Économie des ressources naturelles et de l'environnement
- Participation et action citoyenne en aménagement durable du territoire
- Introduction au droit de l'environnement et au développement durable
- Développement durable et gestion des organisations

Conditions d'admission

Consultez les conditions d'admission pour ce programme à la p. 60.

418 656-2764, poste 407776
1 877 606-1122, poste 407776

info@ffgg.ulaval.ca

www.ffgg.ulaval.ca

LISTE DES COURS

COURS OBLIGATOIRES (69 CRÉDITS)

La majorité des cours sont de 3 crédits.

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Fondements du développement durable • Aménagement durable du territoire • Introduction au développement durable du territoire • Géographie quantitative • Environnement et société • Réflexion sur les enjeux actuels du développement durable • Principes de microéconomie • L'entreprise et sa gestion • Administration publique et politiques publiques • Économie des ressources naturelles et de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Histoire économique de l'agroalimentaire québécois • Droit des ressources naturelles et de l'énergie • Fondements des systèmes d'information géographique • Sociologie urbaine • Participation et action citoyenne en aménagement durable du territoire • Paysage: analyse, protection, mise en valeur • Développement durable et gestion des organisations • Méthode du travail intellectuel en sciences sociales | <ul style="list-style-type: none"> • Projet intégrateur en développement durable du territoire I • Introduction au droit de l'environnement et au développement durable • Aménagement durable et intégré des forêts • Évaluation environnementale • Projet intégrateur en développement durable du territoire II |
|--|---|---|

COURS À OPTION (21 CRÉDITS)

SPÉCIALITÉS

18 CRÉDITS PARMIS :

Villes et urbanité

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Foresterie urbaine | <ul style="list-style-type: none"> • Géographie urbaine | <ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme durable |
| <p>Ruralité, agriculture, foresterie et ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondements de la foresterie • Géographie forestière • Problématique forestière du Québec • Économie de l'environnement forestier | <ul style="list-style-type: none"> • Écologie et aménagement des milieux humides et riverains • Introduction à la foresterie autochtone • Territoire et ressources: enjeux et perspectives autochtones • Eaux vives • Impacts environnementaux | <ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques • Climatologie • Écologie du paysage • Géographie historique environnementale • Productions végétales durables • Agriculture écologique |
| <p>Gestion des organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité générale • Comptabilité de management • Stage en développement durable I | <ul style="list-style-type: none"> • Droit des affaires et gouvernance • Savoir entreprendre: la passion de créer et d'agir • Finance • Comportement organisationnel | <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité sociale des entreprises et économie solidaire • Gestion du changement |

3 CRÉDITS

Cours de langue

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. Si vous démontrez que vous avez acquis ce niveau (VEPT: 53) lors du test administré par l'École de langues vous pourrez choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.

Pour obtenir la liste complète des cours à jour: www.ulaval.ca/etudes



LA CARRIÈRE - DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le professionnel ou le conseiller en développement durable du territoire est en mesure de participer, de concevoir et de mettre en œuvre des plans stratégiques de développement durable qui tiennent compte des aspects fondamentaux de l'aménagement du territoire et des besoins des communautés auxquelles ils s'adressent.

Exemples de tâches

Aménagement et développement durable du territoire

- Procéder à l'étude des caractéristiques du territoire dans le but de cibler et de prioriser les enjeux de développement durable.
- Réaliser des dossiers d'analyse pour la révision des outils de planification de l'aménagement et du développement durable du territoire.
- Coordonner la démarche de planification territoriale dans une perspective de développement durable.
- Assurer la réalisation du plan d'action pour mettre en valeur l'image de marque du territoire et valoriser la culture et le patrimoine local.
- Animer des exercices de planification stratégique dans l'optique d'une démarche de développement durable.

Politique de développement durable et réglementations

- Effectuer un état des lieux pour actualiser la politique en développement durable, en collaboration avec toutes les fonctions organisationnelles concernées.
- Proposer des politiques, des cadres de gestion, des programmes et des normes en matière de développement durable et s'assurer de leur mise en œuvre et de leur application.
- Assister l'équipe dans l'application des exigences et normes requises pour obtenir les certifications et établir les orientations d'amélioration continue.
- Assurer la veille réglementaire environnementale pour maintenir les meilleures pratiques en développement durable.
- Collaborer à la rédaction ou à la modification des règlements et soutenir les municipalités dans la mise en œuvre des outils réglementaires.

Gestion de projets en développement durable et supervision

- Concevoir, planifier et gérer divers projets en développement durable en fonction des échéanciers et des objectifs opérationnels : recherche, sondages, visites sur le terrain, etc.
- Coordonner des comités de développement durable.
- Participer à la gestion et à la recherche de financement gouvernemental ou privé pour la réalisation de projets en développement durable.
- Assurer la négociation de conditions et d'ententes de financement avec les porteurs de projets.

Mise en œuvre, coordination et concertation

- Coordonner les activités auprès des partenaires internes dans la mise en place de pratiques de développement durable et assurer le transfert et le soutien à l'exploitation.
- Effectuer diverses études d'impact sur l'environnement, proposer des mesures d'amélioration et voir à leur implantation.
- Soutenir, sensibiliser et mobiliser les membres de l'organisation à la mise en place du plan d'action en développement durable.
- Veiller à la collaboration entre les différents secteurs de l'organisation et partenaires externes.
- Mettre au point des outils facilitant l'implantation de projets de développement durable, comme des guides, des fiches ou des grilles d'analyse.

Communication, sensibilisation et transfert des connaissances

- Élaborer des programmes, des stratégies et des plans de communication visant à promouvoir le développement durable et s'assurer de leur mise en œuvre et de la mesure de leur performance.
- Rédiger des documents scientifiques et de vulgarisation en développement durable.
- Organiser et coordonner des activités d'éducation, de sensibilisation et de formation en développement durable adaptées aux divers publics cibles.
- Assurer une bonne communication et une collaboration efficace avec les personnes ressources.
- Assurer les échanges et le partage d'information en matière de développement durable avec d'autres partenaires et organisations.

Service-conseil en développement durable

- Conseiller et accompagner les personnes, entreprises et organismes du territoire en matière de développement durable et émettre des recommandations.
- Évaluer la pertinence, le potentiel et les conditions de réussite de projets de développement durable.
- Interpeller les intervenants du milieu sur des pratiques existantes qui ont un impact significatif sur le développement durable.
- Animer des rencontres ou offrir un soutien professionnel et technique sur les questions touchant le développement durable, les milieux de vie et les changements climatiques.

Compétences et qualités recherchées chez les professionnels en développement durable

- Autonomie
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit
- Esprit de collaboration
- Bilinguisme anglais-français (un atout)
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Habileté à communiquer
- Sens de l'organisation
- Habileté en rédaction
- Aptitudes en planification et gestion de projet

Le saviez-vous ?

- Les démarches de développement durable menées par les organisations se traduisent par une demande de travailleurs qualifiés en la matière.
- De nombreuses organisations publiques et privées sont actuellement engagées dans des démarches de développement durable, en particulier les organisations de grande taille.
- Il existe, au Québec, la *Loi sur le développement durable* et au Canada, la *Loi fédérale sur le développement durable*.
- Le gouvernement du Québec s'est doté d'un Réseau des officiers et officières en développement durable. Leur rôle repose sur l'animation de la démarche de développement durable dans leur organisation ou ministère, soit la communication d'information, la mise en œuvre du Plan d'action en développement durable et son suivi.



Gabrielle Lalande

Conseillère en développement durable, MRC de Deux-Montagnes

« En tant que conseillère en développement durable au sein d'une MRC, je travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'aménagement du territoire. Je m'assure qu'à travers chacun des chapitres du schéma d'aménagement, la notion de durabilité soit respectée. Nous avons, par exemple, ajusté les règlements relatifs à la protection des arbres et des boisés afin de mieux atteindre les seuils critiques pour la biodiversité. Veiller au respect du libre écoulement des eaux dans les ruisseaux fait également partie de mes tâches variées. En collaboration avec l'UPA locale, nous établissons un protocole pour l'entretien des cours d'eau et sensibilisons les producteurs agricoles à l'importance de préserver les bandes riveraines pour le maintien d'une bonne productivité de leurs terres et la diminution de l'érosion des sols, ce qui limite la sédimentation des cours d'eau. Comme nous sommes en banlieue de Montréal et qu'une grande proportion de notre population doit s'y déplacer pour travailler, des efforts supplémentaires sont à faire pour favoriser le transport actif et collectif. Heureusement, nous sommes desservis par le train de banlieue et, bientôt, par le Réseau express métropolitain, ce qui facilite les déplacements. Ces éléments feront partie d'un éventuel plan de développement durable du territoire que j'aurai à élaborer une fois que notre schéma d'aménagement révisé sera terminé. »